



# L'IAE en développement, la reprise malgré la Covid 19

Au-delà de sa dimension sanitaire, une crise sans précédent a engendré des conséquences humaines, sociales, et économiques importantes.

Comme toute TPE PME, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique ont dû, pour la majorité, arrêter leurs activités durant la période de confinement.

Pour faire face, elles ont été réactives, se sont réorganisées, se sont adaptées et ont fait preuve plus que jamais de solidarité :

- ✓ Solidarité vis-à-vis de leurs salariés : les SIAE ont repensé leur accompagnement, ont mis en place un appui à distance pour rassurer, réduire le sentiment d'isolement et maintenir une dynamique dans le parcours d'insertion des personnes en difficultés sociales et professionnelles qu'elles embauchent.
- ✓ Solidarité territoriales : les SIAE ont été innovantes, motrices sur les territoires dans l'organisation d'initiatives à destination des plus démunis, des citoyens, des soignants ; elles ont mis en place des solutions construites en partenariat, spontanées, en circuits courts.
- ✓ Solidarité entre elles et de réseau : chaque tête de réseau national, régional s'est mobilisée avec dynamisme pour apporter des réponses dans l'urgence, soutenir, accompagner, faire du lien, mettre en synergie leurs adhérents. Dans cette phase de crise, le « faire réseau » a trouvé son sens ; les liens entre tous se sont resserrés, renforcés.

L'adaptation à cette crise nous a obligés à imaginer, réfléchir à de nouvelles solutions, ajuster notre mode de faire, ... et ce dans une approche partagée avec l'ensemble des partenaires : ils ont été eux aussi très réactifs, à l'écoute des difficultés du secteur, efficaces dans leur réponse. Nous les en remercions.

En cette rentrée 2020, placée sous le signe de la relance, les enjeux sont nombreux :

- ✓ Consolider l'activité économique des SIAE ; nous pouvons saluer sur ce point le soutien de l'Etat à travers la mise en place du FDI Rebond, fonds d'appui financier co-construit dans ses objectifs avec les réseaux.
- ✓ Remobiliser les personnes en difficultés, développer des initiatives pour sécuriser leur parcours.
- ✓ Relever le défi posé par le Pacte Ambition de l'IAE qui prévoit le développement de l'offre d'insertion sur les territoires ; et dans ce cadre, faire preuve d'inventivité pour de nouveaux supports d'activité en intégrant les enjeux de transition écologique.

L'IAE avec ses valeurs qui nous sont chères doit être à l'avant-garde pour construire l'économie de demain pour un développement plus durable et solidaire. INAÉ, nos réseaux contribueront à ce projet ; nous nous préparons à relever le challenge !!

*Pour les présidents de réseau,  
Bruno KONRAD, président d'INAÉ*





## L'IAE à l'épreuve de la crise

Impact du confinement sur le secteur de l'IAE	<b>p. 4</b>
Des initiatives solidaires portées par des SIAE	<b>p. 6</b>
Notre rôle « Nourricier » durant le confinement	<b>p. 6</b>
INAÉ en cellule de crise	<b>p. 8</b>

## L'IAE en développement

L'IAE, acteur du monde d'après	<b>p. 9</b>
Un fonds mobilisé par l'Etat pour la croissance de l'IAE	<b>p. 10</b>
HOMEMADE, un projet qui tisse des perspectives	<b>p. 11</b>
INAÉ en mouvement pour accompagner la croissance de l'IAE	<b>p. 12</b>

# L'IAE à l'épreuve de la crise

## Impact du confinement sur le secteur de l'IAE

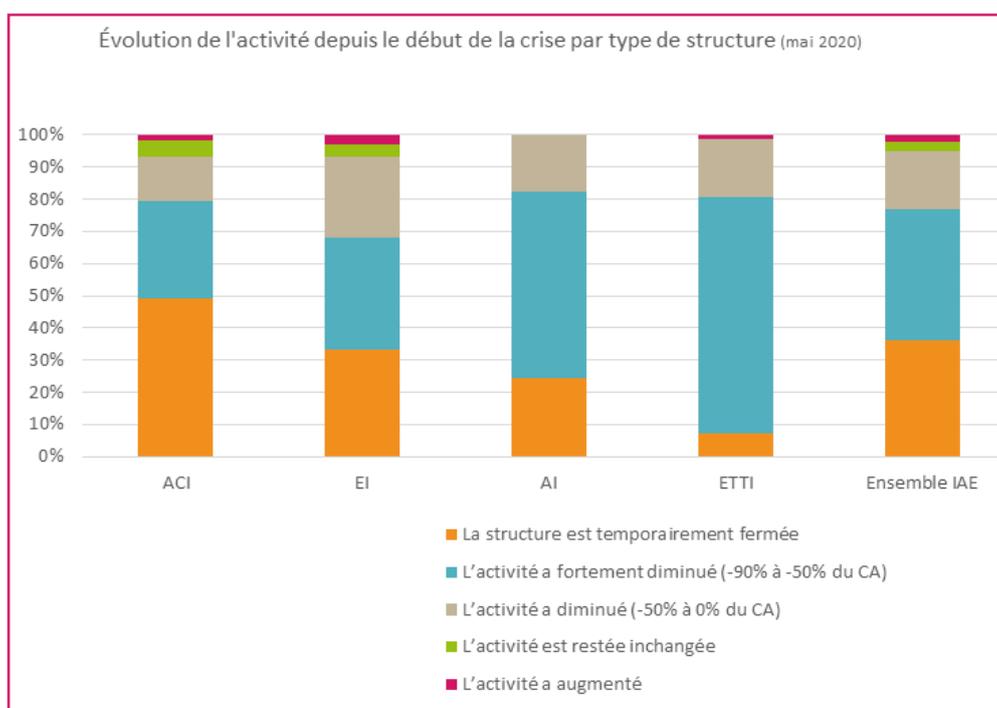
Le 16 mars, l'application du confinement sur le territoire national a conduit à la mise à l'arrêt de nombreuses entreprises.

Les SIAE n'y ont pas dérogé : arrêt total d'activité, menace financière, isolement social des salariés en parcours, adaptation des procédures de sécurité et d'accueil, réorganisation des équipes, ... Chaque structure a dû prendre des mesures, au pied levé, tenant à la fois sa responsabilité d'employeur, d'accompagnateur de publics éloignés de l'emploi et parfois isolés, et à la fois de dirigeant d'entreprise. Les dommages provoqués sur la santé des SIAE sont tangibles, même si encore aujourd'hui difficilement mesurables, les situations étant diverses.

### Bilan de ces mois agités...

#### L'impact sur l'activité des structures

Selon une [enquête de la DARES \(Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques\)](#), plus de 95% des structures de l'IAE ont baissé ou stoppé leur(s) activité(s) pendant le confinement.



Source : Dares, enquête flash Covid-19 IAE, Mai 2020, France entière

### Perte de chiffre d'affaires dès les premiers mois

Courant Mai, 58% des AI et 73% des ETTI estimaient avoir perdu 50 à 90% de leur CA depuis le début de la crise (Sources DARES).

La Fédération des Entreprises d'Insertion et le COORACE corroborent cette tendance pour les structures de mise à disposition ; AI et ETTI sont durement impactés.

Concernant les EI et ETTI, la Fédération des Entreprises d'Insertion a démontré dans son étude sur l'impact de la crise, que les ETTI sont particulièrement frappées par les ruptures de parcours

d'insertion (arrêt de certains contrats d'intérim, non renouvellement de CDD...). Elle souligne également une dégradation de leur équilibre financier et une moindre confiance en l'avenir, une capacité économique et financière à rebondir plus faible pour les EI/ETTi ainsi que des pertes de marché prévisibles pour les EI/ETTi au profit des entreprises classiques (stratégies agressives, non respect des clauses sociales d'insertion...).

Concernant les ACI, CHANTIER école note que la de perte d'exploitation sur les mois de mars à

avril estimé par ses adhérents était de 48 000€ en moyenne, avec de fortes disparités entre les secteurs. Les ACI porteurs d'activités dépendantes du public (ressourcerie, restauration, mécanique) estimaient une perte avoisinant les

60 000€ sur ces deux mois, celles déployant des activités de services aux collectivités, recyclage ou logistique une perte d'activité moindre, environnant les 30 000€.

### Les prévisions pour la fin d'année ?

43% des SIAE estimaient début mai que leur produit d'exploitation serait en baisse de plus de 20% par rapport à leur prévisionnel. Elles étaient 21% à ne pas avoir la capacité d'estimer cette perte (Source : enquête DARES). A ce jour, et dans ce contexte de reprise, l'impact est encore difficilement mesurable.

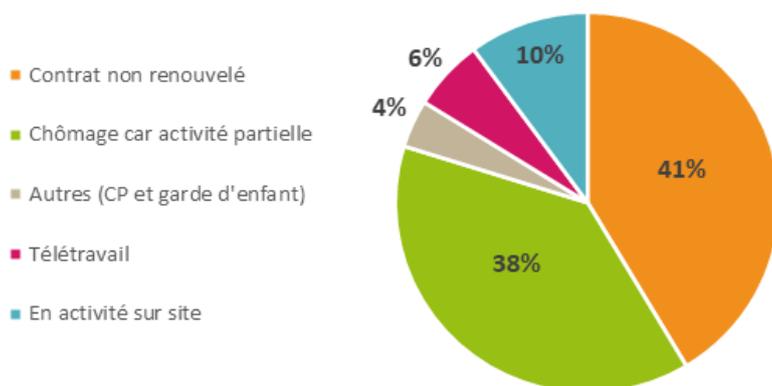


### L'impact sur les effectifs

L'enquête du COORACE révèle que leurs adhérents ont maintenu, à fin avril, en moyenne l'équivalent de 59% des ETP d'insertion existant avant la crise.

L'enquête de la DARES (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques) réalisée fin avril-début mai, vient confirmer ce premier constat. Elle indique que les effectifs en insertion ont baissé de 21% en moyenne, avec une forte disparité : -54% pour les ETTI, - 28% dans les, -8% dans les EI et -4% dans les ACI.

Répartition des effectifs en insertion des structures en ETPI (avril 2020)



Source : Impact de la crise sanitaire sur l'activité des adhérents du réseau Coorace - Avril 2020

### Un accompagnement social maintenu et adapté

Les SIAE ont dû trouver des solutions afin de continuer l'accompagnement socio-professionnel durant le confinement.

Elles ont conservé un lien social avec les salariés en parcours, qui, pour la plupart d'entre eux étaient en activité partielle.

L'accompagnement souvent à distance a été très bien perçu par les salariés : actions d'information, maintien du lien social, relais des messages officiels, conseil sur les besoins fondamentaux (alimentation, mobilité, ...), aide dans les démarches administratives.

Cet accompagnement a participé à les rassurer et les informer pour limiter leur anxiété, réduire leur sentiment d'isolement et maintenir une dynamique dans le parcours d'insertion.

Selon une enquête de CHANTIER École (avril 2020), 66% des répondants affirmaient poursuivre l'accompagnement des salariés en parcours sur le volet emploi au-delà du registre « accompagnement social », rappelant l'attachement des SIAE à leur mission d'insertion professionnelle.



## Des initiatives solidaires portées par des SIAE

C'est pendant les périodes les plus compliquées que naissent de belles initiatives, cela a été démontré avec la crise du coronavirus.

Les SIAE, acteurs de proximité se sont mobilisés pour affronter la situation, et répondre à l'urgence. Réseaux d'entraide, solidarités spontanées, solutions partenariales, les initiatives ont été nombreuses.

Nombre de SIAE ont modifié leur activité, en ont initiée pour venir en soutien des ter-

ritoires, des habitants et / ou des personnes les plus exposés : organisation de collecte de produits d'hygiène, constitution de paniers repas pour les personnes en difficulté, aide aux étudiants sur le numérique, aide au personnel médical dans leur vie quotidienne,

Acheter des masques c'est bien,

Acheter des masques responsables et durables c'est mieux !

**DEVENEZ ACTEURS DE VOS TERRITOIRES !**



confection de masques ([Retrouvez ici les SIAE qui produisent des masques](#)), création de lien avec les personnes en difficultés...

Cette période douloureuse et compliquée a mis en exergue les capacités d'initiative et de réactivité des acteurs pour donner une réponse adaptée aux urgences sanitaires, et sociales.

Nous tenons à saluer toutes ces initiatives !

[Retrouvez ici les initiatives solidaires repérées dans l'IAE.](#)

## Notre rôle « Nourricier » durant le confinement

**Témoignage de Fabienne POUYADOU, directrice de AROZOAAR, Atelier et Chantier d'Insertion, Jardin de Cocagne au Thou en Charentes Maritime**

### Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

ARZOAAAR est un ACI en maraîchage BIO, créé en 2017 au Thou, sur la Ferme du Mont d'Or, dans une zone rurale proche de la Rochelle et de Rochefort et peu pourvue en offre d'insertion et en production maraîchère biologique. L'association fait partie du Réseau Cocagne qui nous a notamment accompagné lors de sa création. Après un peu moins de 3 ans, nous livrons près de 7000 paniers par an à 150 adhérents mais aussi des magasins bio, des cantines, ... Nous employons plus de 15 salariés en insertion et 5 permanents. Même si la structure reste fragile, nous sommes aujourd'hui bien lancés et intégrés au territoire.

### Comment avez-vous vécu ces derniers mois et notamment la période de confinement ?

Ce fut une période très spéciale, comme pour beaucoup, à la fois stressante mais aussi étonnamment enthousiasmante et riche en enseignements.

Stressante car la période de Mars à Mai est cruciale en production maraîchère et si nous n'avions pas pu poursuivre l'activité de production, notamment les semis et plantations, nous aurions probablement anéanti le travail de ces 3 dernières années et dû fermer le Jardin. La quasi-totalité de l'équipe a donc travaillé sans interruption pendant le confinement, malgré le contexte parfois anxiogène et bien sûr en aménageant les conditions de travail pour respecter les mesures barrières ; ce qui est relativement simple vu notre activité en extérieur.



Elle fut également enthousiasmante à plusieurs égards : Nous avons poursuivi la distribution des paniers de légumes chaque semaine car tous nos adhérents le souhaitent et ressenti plus que jamais, l'importance de notre rôle « nourricier ».

Plus largement, il y a eu pendant ces quelques mois un véritable engouement pour une l'alimentation bio et de proximité... une tendance de fonds que la crise a accélérée.



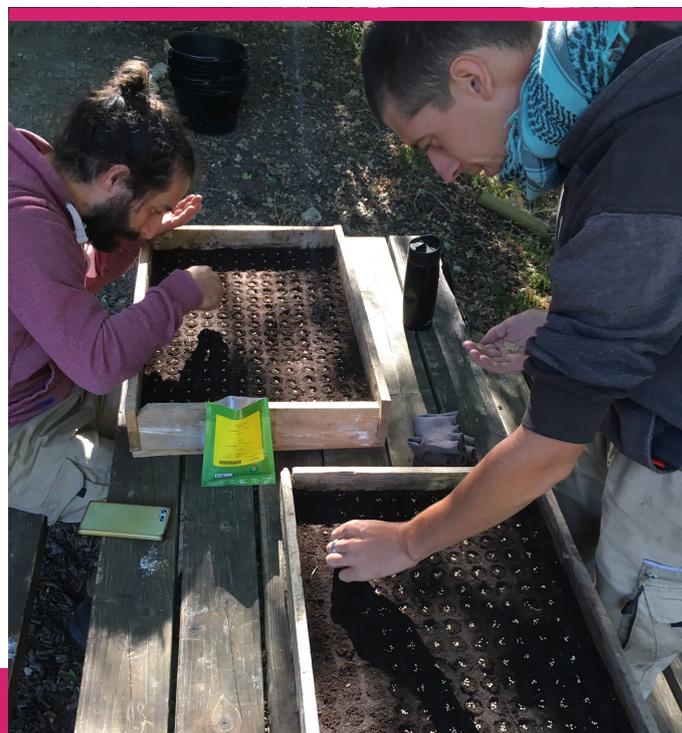
### **Avez-vous tiré des leçons de cette période inédite ?**

Les enseignements sont nombreux et nous n'avons pas encore eu le temps de les formaliser, ni de les retravailler en équipe, mais pour moi, la crise sanitaire a permis de valider la pertinence de notre modèle d'ACI en maraîchage bio en circuit-court dans le contexte de la transition écologique et sociale qui est en cours. Nous sommes là pour permettre à tous d'accéder à une alimentation durable et de qualité tout en accompagnant les plus fragiles vers l'autonomisation et l'emploi, des sujets plus que jamais d'actualité.

D'un point de vue plus « pratique », la crise nous a contraints à repenser de nombreux processus que ce soit en production, encadrement mais aussi pour la distribution des paniers. Parmi ces innovations, certaines resteront et seront intégrées à nos modes de fonctionnement à l'avenir ! Enfin, la crise a permis de mettre en évidence un point de vulnérabilité du Jardin : notre dépendance à des fournisseurs de plants BIO très éloignés du Jardin (par manque d'offre locale), donc nous nous lançons dans la production et vente de plants bio !



En interne, la mobilisation de l'équipe du Jardin fut également exceptionnelle d'autant plus que l'équipe d'ouvriers maraîchers était réduite car nous avons suspendu 7 recrutements de salariés en CDDI prévu en avril et que les encadrants étaient partiellement absents pour cause de gardes d'enfants. Tous, salariés en parcours et permanents présents ont pris la mesure du caractère exceptionnel de la période et des enjeux et c'est grâce à l'implication de tous que nous avons pu sauver la production d'été et ainsi limiter l'impact de la crise pour l'association. Ce fut un vrai moment de partage et de solidarité.



# INAÉ en cellule de crise

Dès le début de la crise sanitaire, INAÉ a eu à cœur d'assurer la continuité de son accompagnement auprès des SIAE et s'est réorganisé rapidement pour s'engager dans la gestion de l'ensemble des aspects et conséquences de cette pandémie sur le secteur.

Le réseau a mis en place [une cellule de veille et crise](#) afin de :

- ✓ Accompagner les SIAE sur le volet économique / financier et mission d'insertion
- ✓ Les informer au jour le jour sur les actualités
- ✓ Les orienter vers les solutions adaptées au regard de leurs difficultés
- ✓ Apporter une expertise sur les sujets : organisation du travail, activité partielle, gestion des payes, droit du travail, conventions, agréments, santé et conditions de travail, accompagnement...
- ✓ Mettre en réseau et en lien pour partager
- ✓ Répondre aux questions, interrogations et inquiétudes
- ✓ Mettre à disposition des ressources techniques

Une période intense pour INAÉ !! le réseau a adapté son organisation et a utilisé de nouvelles méthodes de travail via des visio-conférences et des travaux à distance (réunions, groupes de travail, votes électroniques...).

Sur le plan politique, une cellule de crise autour du président d'INAÉ s'est également organisée : réunissant les présidents de réseaux régionaux de l'IAE, elle a permis de partager la situation du secteur, répondre au mieux aux acteurs et activer des solutions.

## Les actions d'INAÉ Chiffres clés de mars à juin



**9** rencontres INAÉ – Présidents de Réseaux régionaux de l'IAE en mode « cellule de crise »

**14** fiches techniques  
et **32** newsletters



**47** visios proposées aux SIAE sur **19** thématiques

**480** permanents de l'IAE y ont participé



Une organisation s'est mise en place également avec les partenaires : les Unités Territoriales de la Direccte, les Conseils départementaux, France Active Nouvelle-Aquitaine, la CRESS qui animait une cellule de crise et les autres réseaux de l'ESS, les DLA...

Les échanges ont été permanents avec la Direccte Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Régional pour partager l'état des lieux, échanger des informations, co-construire des mesures et dispositifs d'urgence.

Enfin, des partenariats se sont également noués et / ou renforcés en particulier avec Passerelles et Compétences, ARACT, ANPAA, IREPS, UNADERE.

L'adaptation à cette crise nous a ainsi encouragé à construire en urgence, et réfléchir à de nouvelles actions et ce dans une approche partagée avec de multiples partenaires.

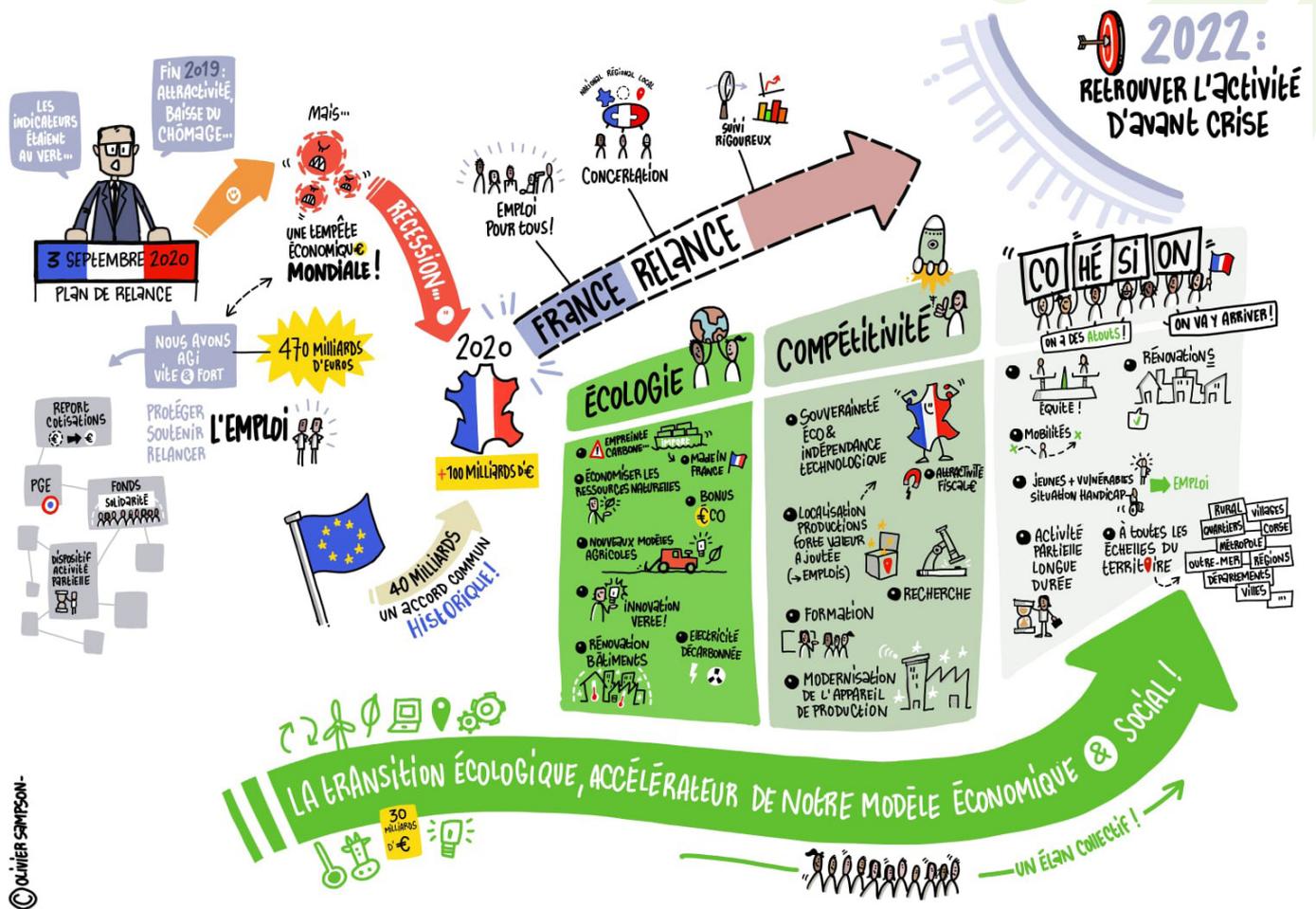
Merci à ces derniers pour leur soutien et cette construction collective au service de l'IAE !

## La force du réseau en temps de crise

Acteurs de l'IAE, merci pour vos messages de félicitations ! Ils ont été nombreux, en direction d'INAÉ, des réseaux régionaux et nationaux de l'IAE. Si besoin était, cette période a pu vous démontrer de l'utilité et la force des réseaux ! Leur capacité à fédérer, à mettre en lien, à donner les moyens d'agir, à créer une synergie, à faire valoir les intérêts, à représenter et peser dans les décisions, ... les missions d'un réseau mises en exergue durant cette période de crise ! Adhérer à un réseau c'est ainsi renforcer le pouvoir d'agir collectif ! [Si vous n'êtes pas encore adhérent, on compte sur vous pour nous rejoindre.](#)



# L'IAE en développement



## L'IAE, acteur du monde d'après

« Au-delà de la crise sanitaire, sociale et économique, c'est bien une crise de sens que nous traversons. Tout en gérant les urgences engendrées par la Covid-19, nous devons porter notre attention sur « l'après » et au sens que nous souhaitons lui donner, aux buts que nous voulons poursuivre ». (Si ce monde vous parle, faites-en le vôtre - CRESS Nouvelle-Aquitaine).

Plus encore qu'hier, l'IAE et l'ESS doivent être porteuses de solutions, d'innovations pour le mieux vivre ensemble, sur nos territoires, pour créer des activités économiques génératrices d'emploi et répondant à des besoins sociaux non-couverts.

### La crise a révélé des besoins, elle en a aussi généré.

Il s'agit donc, pour l'IAE d'y répondre dans son rôle de transformation sociale, écologique et d'utilité territoriale. Dans ce cadre, les enjeux seront de :

- ✓ Réfléchir, développer, redynamiser les filières de la transition et / durables,
- ✓ Contribuer au développement de tous les territoires,
- ✓ Proposer des parcours inclusifs et d'emploi sur les nouveaux métiers d'aujourd'hui et de demain.
- ✓ S'organiser en coopérations pour des projets innovants.

L'IAE doit être à l'avant-garde pour construire l'économie de demain pour un développement plus durable et solidaire !

# Un fonds mobilisé par l'Etat pour la croissance de l'IAE

En réponse à la crise sanitaire et économique, le Gouvernement a décidé de déployer un dispositif de soutien exceptionnel de 300 millions d'euros en faveur des SIAE et des Entreprises Adaptées.

Ce Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) poursuit un double objectif : soutenir économiquement et accompagner la transformation des 5 000 structures concernées, qui rassemblent aujourd'hui plus de 200 000 salariés.

Il est le fruit de la mobilisation des réseaux de l'IAE (notamment auprès des parlementaires), et d'un travail partenarial avec le Haut-commissaire à l'inclusion et la Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle.

Ce « FDI Rebond » est composé de deux axes :

- ✓ Le premier axe, déjà en cours de déploiement, doit permettre de consolider les SIAE, par un soutien économique rapide en couvrant une part des pertes d'exploitation générées par la crise et des surcoûts liés au maintien d'activité durant la période du confinement. Les structures concernées pourront formuler les demandes d'aide jusqu'au 30 septembre.

- ✓ Le second a vocation à accompagner la transformation du secteur, en aidant les structures à se repositionner dans un contexte économique bouleversé. Un appel à projet est lancé avec un dépôt de dossier attendu le 2 novembre. Dans la perspective du [Pacte d'ambition pour l'IAE](#), Le principal indicateur est le maintien ou la création d'emploi, tant pour les salariés en parcours d'insertion que pour les permanents.

Pour Brigitte KLINKERT, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion, « Le dispositif mis en place répond à notre objectif : ne laisser personne au bord du chemin. Au-delà de la réponse à la crise actuelle, il était aussi essentiel d'assurer le développement du secteur, pour poursuivre notre Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ».

Ce Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) est donc une opportunité pour le changement d'échelle de l'IAE !

[Pour en savoir +](#)



## Des évolutions législatives pour l'IAE

La loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée est en cours de préparation. Concernant l'IAE, elle vise à permettre la mise en œuvre de certaines mesures du [Pacte Ambition de l'IAE](#). Les grands points de cette loi :

- ✓ La suppression de l'agrément par Pôle emploi ; il sera remplacé par le Pass IAE, délivré par la plateforme de l'inclusion.
- ✓ La création du CDI inclusion pour accompagner jusqu'à leur fin de carrière les personnes à compter de l'âge de 57 ans.
- ✓ L'expérimentation du contrat Passerelles, contrat de mise à disposition pour les EI et ACI d'un salarié en insertion auprès d'une entreprise
- ✓ La levée, sous certaines conditions (zone blanche, validation du Préfet, ...) du « plafond des 480 heures » pour les associations intermédiaires.

Ces mesures ont été adoptées à l'unanimité à l'Assemblée Nationale, prochaine étape au Sénat en octobre pour une mise en application probable en 2021.

# HOMEMADE, un projet qui tisse des perspectives

La pandémie provoquée par l'émergence du Coronavirus a eu en quelques mois un impact profond et déterminant sur l'organisation sociale de la quasi-totalité des pays du monde, créant un contexte inédit pour l'ensemble des économies nationales, contraintes de repenser dans l'urgence des logiques d'approvisionnement et de production.



Dans ce contexte global, la région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projet flash pour soutenir les initiatives des « makers » qui se sont illustrés par leur réponse dans l'urgence au manque de moyens de matériels de protection.

A l'initiative de la Coopérative des Tiers-Lieux, le projet HOMEMADE poursuit différentes finalités :

- ✓ Coordonner et accélérer la fabrication et la distribution locale et agile d'outils de protection (masques, visières, surblouses, ...).
- ✓ Prototyper et expérimenter des outils et services répondant aux besoins médicaux et médicosociaux, au sein des établissements de santé.
- ✓ Analyser l'émergence de la filière « makers », conforter son potentiel à l'échelle régionale INAE en partenariat avec UNEA, le Hub Hubert et La Matière, intervient en particulier sur l'axe 2 afin de renforcer les liens entre les acteurs et accompagner la structuration des filières de production en dépassant le cadre de la crise sanitaire.

Faisant émerger de nouveaux partenariats entre les acteurs de l'ESS, ce consortium permet de tester, de prototyper de nouvelles approches de travail et des passerelles entre les organisations de nos territoires : plus collaboratives, innovantes et solidaires.

De nombreux enjeux s'illustrent à travers HOMEMADE :

- ✓ Repenser les écosystèmes locaux, agiles, producteurs d'emplois et de richesses, par l'association de compétences et la coopération.
- ✓ Construire une chaîne de valeurs sociales fortes via la production utile aux besoins de base (sécurité, alimentation, santé, ...) et favorable à l'émancipation des personnes impliquées.
- ✓ Participer à la relocalisation de l'économie, en bâtissant les passerelles fonctionnelles entre les acteurs de l'ESS parmi lesquels les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique.



L'objectif est de capitaliser, socialement, environnementalement et économiquement sur la genèse de nouvelles filières de fabrication locale et résiliente, d'imaginer les activités communes de demain regroupant déjà une vingtaine de SIAE.

# INAÉ en mouvement pour accompagner la croissance de l'IAE

Dans le contexte actuel, Les enjeux pour l'IAE sont multiples :

- ✓ Relever l'ambition du Pacte IAE de développement de l'offre d'insertion sur les territoires notamment par le développement de nouveaux supports d'activités, la création de nouvelles organisations, l'accompagnement des SIAE dans la transformation de leurs modèles socio-économiques.
- ✓ Répondre aux défis transitionnels, pour une transformation sociale, écologique et économique,
- ✓ Dans le contexte COVID, sécuriser les parcours d'insertion, renforcer les partenariats pour « capter » les personnes les plus exclues.

INAÉ accompagnera les acteurs dans la prise en compte de ces défis ([Rapport d'activité 2019 et orientations 2020 INAÉ](#)).

Dans ce cadre, l'inter-réseau encouragera les dynamiques de coopération et mutualisation, le développement de partenariats, la mise en réseau, la valorisation des initiatives, l'organisation de filières transition.

Ces orientations ont été réaffirmées en réunion de bureau début juillet.

Le Conseil d'Administration et l'équipe sont à la tâche et à l'écoute de vos questions, suggestions, demandes pour vous apporter leur expertise.

## Deux nouvelles collaboratrices dans l'équipe d'INAÉ

**Nolwenn BARRÉ et Marine CHAPOTOT ont intégré l'équipe en septembre. Elles succèdent à Aurélie BROSSARD et Stéphane GALY ; nous remercions ces deux derniers pour leur engagement et investissement et leur souhaitons de beaux projets.**



**Nolwenn** - Ces 10 dernières années, Nolwenn a travaillé dans la coordination de projets en prévention et santé publique. Après une expérience au sein du réseau des Comités départementaux et régionaux d'Education pour la Santé, elle a travaillé pendant 9 ans à la Mutualité Française Centre-Val de Loire à Blois. Elle était en charge de la coordination de projets régionaux, de la gestion des enjeux stratégiques partenariaux, de la gestion des prestations de services... Elle a passé ses 2 dernières années au Congo Brazzaville où elle était en charge de la gestion des projets pour une vingtaine de centres de santé répartis sur l'ensemble du pays. Toutes ses expériences lui ont permis de développer ses compétences en management d'équipe, en coordination de projets et en gestion des partenariats. Elle découvre le domaine de l'IAE mais reste dans l'ESS qu'elle pratique à travers ses différents postes depuis ses débuts. Elle occupe aujourd'hui le poste de déléguée adjointe sur le site de Poitiers. [n.barre@inae-nouvelleaquitaine.org](mailto:n.barre@inae-nouvelleaquitaine.org) / **06 15 88 01 36**.



**Marine** - Marine a débuté son parcours professionnel par des études de travailleur social qui lui ont permis d'acquérir une première expérience en tant que conseillère en économie sociale familiale au sein d'une MDSI en accompagnant des personnes bénéficiaires de minima sociaux vers une insertion socio-professionnelle. Puis elle a souhaité se spécialiser dans les domaines de l'emploi et de la formation en poursuivant ses études jusqu'en master Responsable Formation Insertion à Bordeaux et en intégrant un OPCA qui lui a permis d'accompagner des entreprises du BTP dans le champ de la formation. Son parcours alliant le domaine de l'insertion et de la formation l'a ainsi amenée à rejoindre l'équipe d'INAÉ sur le poste de chargé de mission de professionnalisation - accords partenariaux de formation sur le site de Pessac. [m.chapotot@inae-nouvelleaquitaine.org](mailto:m.chapotot@inae-nouvelleaquitaine.org) / **06 80 06 22 35**.

**Retrouvez ici la composition de l'équipe INAÉ**

Retrouvez toute l'actualité d'INAÉ, les RDV, les formations, les ateliers découverte ici !

[www-inae-nouvelleaquitaine.org](http://www-inae-nouvelleaquitaine.org)



**Le site de Limoges change d'adresse à compter du 1<sup>er</sup> septembre**

INAÉ - Site de Limoges - Maison régionale de l'agriculture  
2 boulevard des Arcades - 87 100 LIMOGES

Les coordonnées téléphoniques restent inchangées